Déclaration commune Medef-Confindustria : "Il y a urgence à plafonner le prix du gaz à l'échelle de l'Union européenne"

Publié le 20 octobre 2022

Cette crise est entrée depuis la fin de l'été dans une nouvelle phase, montrant qu'il devient urgent d'agir pour limiter la flambée des prix et son impact brutal sur l'ensemble de l'économie européenne. Les dommages augmentent jour après jour car aucune décision à effet immédiat n'a encore été prise.

Les coûts de production explosent

Cette crise a pris une ampleur considérable et ses conséquences commencent à être visibles dans tous les pays européens. Comme le montre une récente étude, entre août 2021 et août 2022, les prix de production dans l'industrie ont augmenté de 28 % en France, de 40 % en Italie et de 33 % dans l'ensemble de l'Union européenne. Les producteurs européens d'engrais et d'aluminium ont déjà réduit leur production respectivement de 70 % et 50 %. Et ce n'est sans doute que le début.

Les pertes de production et les fermetures de milliers d'entreprises - d'abord temporaires - vont se multiplier au cours de l'hiver prochain, et se compteront par milliers. Les dommages sur l'économie pourraient exploser de façon exponentielle, entraînant des délocalisations d'industries énergo-intensives, des fermetures d'entreprises de toutes tailles, des destructions d'emplois ainsi qu'un recul de la compétitivité de l'économie européenne.

Il est donc urgent d'atténuer l'impact des prix élevés pour les entreprises et de tenter, par une action commune et déterminée, de résoudre la crise. Cela passe par des décisions fortes au niveau de l'Union européenne.

La guerre qui fait rage en Ukraine met à mal le bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. L'incapacité du marché à garantir l'intégrité du système énergétique européen a conduit la Commission européenne et certains Etats membres à proposer des mesures d'urgence dédiées au marché du gaz. Le plafonnement du prix du gaz doit être mis en oeuvre au niveau européen de manière temporaire.

Appliquer immédiatement le mécanisme

Certains signaux ont déjà été envoyés avec des mécanismes intéressants, comme l'achat commun de gaz. Cependant, pour parvenir à un marché européen du gaz intégré et renforcer la fluidité et la sécurité de l'approvisionnement, une plateforme européenne dédiée au gaz devrait être créée afin d'assurer la régulation du marché.

Ce mécanisme temporaire de plafonnement des prix du gaz à l'échelle de l'Union doit être appliqué immédiatement. Il aura un impact direct sur les prix pour tous les consommateurs finaux y compris les entreprises. Cette solution a déjà fait ses preuves en Espagne et au Portugal, en entraînant une baisse significative du prix de l'électricité dans ces pays.

Dans quelques mois, il sera trop tard !

Nous, le Mouvement des entreprises de France et la Confindustria, appelons à un plafonnement du prix du gaz à l'échelle de l'Union européenne, tout en maîtrisant la sécurité de l'offre et de la demande, pour réduire efficacement les factures d'énergie des entreprises et des particuliers.

Si un tel plafond se doit d'être temporaire, il s'agit néanmoins de la seule réponse avec un effet réel et immédiat sur les prix de l'électricité. Ce système constitue, par ailleurs, une réponse véritablement européenne et une preuve de solidarité commune puisque le coût peut être partagé entre tous les Etats membres. Une solution structurelle devra également être mise en place sous la forme d'une nouvelle plateforme européenne du marché du gaz pour parvenir à une intégration complète du marché européen.

Une action immédiate est plus que jamais nécessaire. Dans quelques mois, il sera trop tard pour les entreprises européennes : c'est leur survie qui est en jeu.

>> Télécharger la déclaration commune en anglais au format PDF